

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST DENIS DE LA REUNION - 9741 -
Documents comptables (B-S) - Dépôt le 13/01/2026 - B2026/000245 - 2022 B 02071 - 921 431
516 - 2CF - KEMET CONSULTING

communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés. Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 30/06/2024 .

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Les associés décident d'affecter les bénéfices de l'exercice clos le 30/06/2024 de la manière suivante :

En totalité au compte "report à nouveau" qui de la somme de 0 euros, se trouve porté à la somme de 0 euros.

En totalité à la réserve légale qui de la somme de 0 euros se trouve porté à la somme de 0 euros.

En totalité à la distribution d'un dividende de 109,15 euros pour chaque part sociale, ce dividende devant être payé au siège social à compter du 30/06/2024 (*indiquer la date d'exigibilité du dividende*).

capital social : 1140 euros,

report à nouveau : 0 euros,

réserve légale : 0 euros,

soit des capitaux propres de 1140 euros.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée (adoptée/rejetée).

Pour : 1 voix ; Contre : 0 voix

L'assemblée donne tous pouvoirs à M.FUNTEU NANA Fébé pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.



Le gérant

Désignation de l'entreprise		2 CF Beneth Consulting		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		21 rue des Bois Couleurs, St André, 97440				
SIRET		84231226600021				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le 31/03/2024		
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012		
		Autres * 014	340	016	340	
	Immobilisations corporelles *	028	800	030	800	
	Immobilisations financières * (1)	040		042		
	Total I (5)	044	1140	048	1140	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	12055	070	12055
		Autres * (3)	072		074	
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084		086	
	Charges constatées d'avance *		092		094	
Total II	096	12055	098	12055		
Total général (I + II)		110	13195	112	13195	
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1140	
	Écarts de réévaluation		124		401	
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131			132	
	Report à nouveau				134	
	Résultat de l'exercice				136	
	Subventions d'investissement				137	
	Provisions réglementées				140	
	Total I		142		12055	
Provisions pour risques et charges				Total II 154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169		172	
	Comptes courants d'associés				173	
	Autres dettes				175	
	Produits constatés d'avance				174	
Total III		176		739		
Total général (I + II + III)		180		13195		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		Néant <input type="checkbox"/> *		
		2 rue Kenneth Court				
A - RÉSULTAT COMPTABLE			Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le	
			018		30/06/2024	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215	
		Services *			217	
						218
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	
				12334		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier - immobilier)				242	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)		243		244	
	Rémunérations du personnel *				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39.1-2° al.3 du CGI)		255		254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	
				1419		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	
				10915		
Produits financiers (III)		280		294		
Charges financières (V)				290		
Produits exceptionnels (IV)				300		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	
				10915		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles *				322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324	
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC *	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU - TE (44 octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexes A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindecies)	138		
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	BUD (44 sexdecies)	992				
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		655		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648		
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641				
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			352		354	
				10915		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat				360	
				10915	10915	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			370		372	
				10915	10915	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

2CF Keune Th Lours

Néant

I		IMMOBILISATIONS		Augmentations		Diminutions		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406	
	Autres	410		412		414		416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426	
	Constructions	430		432		434		436	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456	
	Matériel de transport	460		462		464		466	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476	
Immobilisations financières		480		482		484		486	
TOTAL		490		492		494		496	

II		AMORTISSEMENTS		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice				Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Fonds commercial		495		497		498		499
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516
	Constructions	520		522		524		526
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546
	Matériel de transport	550		552		554		556
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566
TOTAL		570		572		574		576

III **PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR** (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées	1	2	3	4	5
virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé					
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values			
					Court terme*	Long terme		
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise			225 Route de la... Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice	
Amortissements dérogatoires		600	602	604	606		
Provisions réglementées		Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601	603	605	607
Autres provisions réglementées *		610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation		Sur immobilisations		630	632	634	636
		Sur stocks et en cours		640	642	644	646
		Sur comptes clients		650	652	654	656
		Autres provisions pour dépréciation		660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
		Dotations		Reprises			
Fonds commercial		681	683				
Autres immobilisations incorporelles		700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains		710	715	2			
Constructions		720	725	3			
Installations techniques, matériel et outillage		730	735	4			
Inst. générales, agencements et aménagements divers		740	745	5			
Matériel de transport		750	755	6			
Autres immobilisations corporelles		760	765	7			
TOTAL		770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780	
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter			
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		860					
Total des déficits restant à reporter		870					
III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art 154 bis du CGI)		325			381
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326			380
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		NE Remettez pas		Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/23		et clos le : 30/06/24		Données en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :						376	
Dont apprentis						657	
Dont handicapés						651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale						861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE							
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises						108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées						118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges						105	
TOTAL 1						106	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation						143	
Subventions d'exploitation reçues						113	
Variation positive des stocks						111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée						116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation						153	
TOTAL 2						144	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats						121	
Variation négative des stocks						145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances						125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.						310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée						133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée						128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois						135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						150	
TOTAL 3						152	
IV – Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée						(Total 1 + Total 2 - Total 3)	
						137	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF						117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.							
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)						026	
Période de référence		024		016			
Date de cessation							

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

COMPOSITION DU CAPITAL SOC.

N° de dépôt

Exercice clos le 31/06/2014 SIREN 842312266
 Dénomination de l'entreprise 212 Kameha Coos
 Adresse (voie) 21 rue des bois couleurs
 Code postal 97440 Ville St André

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	<u>1</u>	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	<u>100</u>

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Gérant Nom patronymique FUNDEU NANA Prénom(s) FÉHC
 Nom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 100
 Naissance : Date 01/03/1998 N° Département 974 Commune St Pierre Pays France
 Adresse : N° 21 Voie rue des bois couleurs
 Code postal 97440 Commune ST ANDRÉ Pays France

Tire (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD